

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 13 mai 2009

L'an deux mil neuf et le treize mai à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : GAUTHIER Denis / COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / RIVOIRE Yves / BAYARD Jean Marc / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / PRUDENT Raymond / VOISIN Anne Marie / BOULET Françoise / GUITAUD Jean / DALLOZ Marie Claude

Etait excusé : COTTIN Eric

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 23 avril 2009

ASSAINISSEMENT 3 ET 4 TRANCHE : une réunion a eu lieu le 6 mai pour lancer l'appel d'offre pour les travaux de la tranche 3 et 4.

A partir du 19 mai un géomètre effectuera des relevés topographiques sur les terrains. Un courrier sera adressé aux riverains.

Le conseil fixe la redevance de la taxe de raccordement pour la tranche 2 à 400 euros réparties sur 2 ans et fixe à 1500 euros la taxe de raccordement pour les constructions neuves et celles qui n'ont pas d'assainissement.

AMENAGEMENT DE LA PLACE : la réception des travaux a eu lieu le 27 avril 2009. Une jachère fleurie sera semée derrière le bureau du notaire. Une pergola sera installée à proximité du tennis. Remerciements à Mr TILAGONE pour le don de fleurs.

MATERIEL : l'outillage a été commandé : karcher, débroussailleuse, aspirateur de ménage. Décide d'acheter un aspirateur souffleur à feuilles.

ELECTIONS EUROPEENNES : elles auront lieu le dimanche 7 juin 2009 de 8 h à 18 heures. Nomme le bureau

TRAVAUX DE VOIRIE : le montant attribué à la commune pour la réfection de voirie est de 30 318 euros. La commission se réunira afin de définir les routes à refaire.

QUESTIONS DIVERSES :

PARKING LE LONG DU STADE : en attente de l'arrêté de la DRI pour l'aménagement d'un parking

STADE : la commune commandera du sable pour le carottage du stade

SYNDICAT DE LA SEILLETTE : entend le compte rendu de l'assemblée générale qui a eu lieu le 18 mars 2009 du syndicat de la seillette et le rapport annuel 2008 sur la qualité des eaux destinées à la consommation humaine

EXTENSION ELECTRIQUE A LA CHAIGNE : VU avec Monsieur PROST du SYDESL qui se mettra en contact avec ERDF

ECLAIRAGE PUBLIC : afin de réaliser des économies, le conseil décide de limiter les heures d'éclairage : l'éclairage sera éteint de minuit à 5 heures

INSTALLATION D'UN MOBILHOME : suite à un courrier de Monsieur MONTEBOURG, Député de Saône et Loire, concernant le refus d'un permis de construire pour l'installation d'un mobil home, Madame le Maire a répondu et a énuméré l'historique du dossier très précisément par courrier

OUVERTURE DE CREDIT : prend un avenant pour augmenter l'ouverture de crédit de 70 000 euros.

Madame le Maire expose au conseil municipal que depuis la décentralisation de 1982, le département apporte aux collectivités gérant un système d'assainissement un appui technique à l'exploitation de leurs ouvrages à travers le Service d'Assainissement Technique aux Exploitations de Stations d'Épuration (SATESE).

A compter de 2009, l'assistance technique renouvelée par la LEMA et ses récents textes d'application doit entrer en application

Notre commune est éligible à cette assistance technique. Une nouvelle convention doit être signée entre la commune et le Conseil Général. Elle remplace celle qui se terminait en 2008.

La lagune derrière le bourg a déjà 10 ans. Il est nécessaire de la faire nettoyer. Des devis seront demandés aux entreprises compétentes.

Demande la délivrance de la parcelle 22 pour l'année 2009.2010 et la parcelle 21 pour l'année 2010.2011.

Est informé que la vente de chênes dans le bois de l'école a rapporté la somme de 5748 euros.

Décide d'adhérer au CNAS pour le personnel communal suivant la loi du 19 février 2007 qui a institué le Droit à l'Action Sociale pour tous les agents de la Fonction Publique Territoriale

FETE DU 11 Juillet 2009 : le pique nique géant aura lieu sur la place. Toute la population est invitée ; Les artistes de la commune sont invités à venir exposer à la salle des fêtes. L'arrivée des cyclistes aura lieu dans l'après midi.

Décide de l'achat de tables et grilles pour exposition

LGV : Madame le Maire informe avoir rencontré (à l'initiative de Madame le Maire) Monsieur PELISSARD (Député, Maire) afin d'obtenir des renseignements concrets de tout ordre. Puis informe avoir rencontré Monsieur Arnaud MONTEBOURG à l'initiative de ce dernier qui souhaiterait rencontrer le conseil municipal. Madame le Maire accepte de le recevoir afin que le conseil puisse poser des questions.

La réunion s'est clôturée avec un gâteau d'anniversaire offert à Monsieur Jean GUITAUD pour ses 80 ans.